La sérialisation au comptoir, un outil pour maitriser la traçabilité

Abderrahim DERRAJI - 2017-05-09 15:25:12 - Vu sur pharmacie.ma

Dans deux ans, les pharmaciens français vont adopter la sérialisation. Ainsi, au moment de la dispensation d'un médicament, le pharmacien le «décommissionne». En d'autres termes, il va désactiver le numéro de série apposé par le fabricant par le biais du code CIP. Le produit délivré sur prescription sera ainsi exclu de la chaîne du médicament qu'il ne pourra réintégrer. En cas de non-conformité une alarme le signalera immédiatement. Cette nouvelle procédure permettra de rassurer les malades et de lutter efficacement contre les circuits parallèles. Elle pourrait également permettre d'améliorer la compliance aux traitements. Les pharmaciens s'interrogent, néanmoins, sur certains aspects pratiques relatifs à la mise en place de la sérialisation. Celle-ci a nécessité une adaptation des mises à jour des logiciels métiers et la mise en place de serveur performant pour supporter les requêtes des 22.000 pharmacies françaises.